

JEAN-FRANÇOIS BAYART

RICHARD BANEGAS

## **SOCIETES POLITIQUES COMPAREES**

SEMESTRE D'AUTOMNE 2012-2013

LE MARDI DE 12H30 A 14H30

### **PLAN DU COURS**

Ce cours participe de la sociologie historique comparée du politique, selon une conception des « aires culturelles » qui insiste sur leur historicité propre, mais récuse leur réification culturaliste et l'idée de leur incommensurabilité. Il s'agit donc – selon la distinction du grand historien de la Rome antique, Paul Veyne – non pas de comparer « à », mais de comparer « avec », pour faire saillir les singularités au lieu de rechercher les fausses ressemblances. La comparaison partage les questions, plutôt que les réponses.

L'enseignement contribuera à une recomposition de l'objet même du politique et à un renouvellement des problématiques, dans une perspective pluridisciplinaire. La sociologie historique comparée du politique délaisse les typologies d'entités, par exemple de régimes ou de partis. Elle s'interroge sur des processus, des situations, des moments. Elle se déprend de la normativité des questionnements qui trop souvent entache la science politique.

Chaque séance s'organisera autour d'un cours magistral, suivi par la discussion d'un ouvrage en présence (dans la mesure du possible) de l'auteur. Deux séances d'introduction poseront auparavant le cadre analytique et méthodologique du cours.

## INTRODUCTION : COMPARER LES TRAJECTOIRES DES SOCIÉTÉS POLITIQUES

1. Comparer par le bas (JFB), le 4 septembre 2012
2. Faire de la politique comparée : techniques et méthodes (RB), le 11 septembre 2012

## 1ERE PARTIE : GLOBALISATION ET FORMATION DE L'ÉTAT-NATION

3. Autoritarisme et démocratisation (RB), le 18 septembre 2012  
(Lecture : Richard Banégas, *La Démocratie à pas de caméléon. Transition et imaginaires politiques au Bénin*, Paris, Karthala, 2003)
4. Des empires aux États nations (JFB), le 25 septembre 2012  
(Lecture : Nathalie Clayer, *Aux origines du nationalisme albanais. La naissance d'une nation majoritairement musulmane en Europe*, Paris, Karthala, 2007)
5. Les situations coloniales (JFB), le 2 octobre 2012  
(Lecture : Jean-François Bayart, *Les Études postcoloniales, un carnaval académique*, Paris, Karthala, 2010)
6. Les situations thermidoriennes (JFB), le 9 octobre 2012  
(Lecture : Jean-Louis Rocca, *La Condition chinoise. La mise au travail capitaliste à l'âge des réformes (1978-2004)*, Paris, Karthala, 2006)
7. Politique de la frontière : pratiques sociales et formation de l'État (RB), le 23 octobre 2012  
(Lecture : Fariba Adelkhah, *Les Mille et une frontières de l'Iran. Quand les voyages forment la nation*, Paris, Karthala, 2012)

## 2EME PARTIE : MOBILISATIONS SOCIALES ET EXPRESSION POLITIQUE

8. Les modes populaires d'action politique et le « politique par le bas » (JFB), le 6 nov. 2012  
(Lecture : Nadège Ragaru, Antonela Capelle-Pogacean, dir., *Vie quotidienne et pouvoirs sous le communisme. Consommer à l'Est*, Paris, Karthala, 2010)
9. Occuper la rue, prendre la parole : pratiques de l'espace public (RB), le 13 novembre 2012  
(Lecture : « Parlements de la rue », dossier spécial de la revue *Politique africaine*, n° 127, octobre 2012)
10. Ethnicité, nationalisme et autochtonie : les politiques de l'identité (RB), le 20 nov. 2012  
(Lecture : Simona Cerutti, *Etrangers. Etude d'une condition d'incertitude dans une société d'Ancien Régime*, Paris, Bayard, 2012)
11. Religion et politique (JFB), le 27 novembre 2012  
(Lecture : Cyril Isnart, *Saints légionnaires des Alpes du Sud. Ethnologie d'une sainteté locale*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'Homme, 2008)
12. Guerres, rébellions et engagement armé (RB), le 4 décembre 2012  
(Lecture : Gilles Dorransoro, *La Révolution afghane*, Paris, Karthala, 2000)

**Validation :** participation active au cours séminaire, notamment sous forme d'une présentation en groupe de travail d'un ouvrage (notée sur 5) et rédaction d'une note de synthèse de 10 000 signes sur une question ou une situation politique contemporaine, dans les termes de la sociologie historique comparée du politique (notée sur 15).

Copyright jean-françois bayart 2012

Jean-François Bayart

### **Faire des sciences sociales : un acte de création**

Les stratégies dites de Bologne et de Lisbonne de l'Union européenne ont imposé à la recherche du Vieux Continent les règles du *New Public Management*, ses techniques quantitativistes d'évaluation en termes d'étalonnage (*benchmarking*) et de bibliométrie, ses modalités de bureaucratisation néolibérale par un recours généralisé à la contractualisation sous forme de projets et d'appels d'offre, sa surexploitation d'une jeune main d'œuvre scientifique de plus en plus privée de statut et précarisée<sup>1</sup>. En 2009, la réforme dite de l'autonomie des Universités - qu'il eût mieux valu nommer réforme de l'autonomie des présidents d'Université puisqu'elle tend à ériger ceux-ci en patrons, forts d'une nouvelle technostructure de chargés de mission et de directeurs, et à les émanciper du principe de la collégialité - a consacré cette évolution en France. Elle s'est accompagnée de mesures d'affaiblissement et de contournement des institutions scientifiques historiques, telles que le CNRS, par la création de deux agences, l'Agence nationale de la recherche (ANR) et l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), toujours en conformité avec les recettes du néolibéralisme<sup>2</sup>. La seule particularité française en la matière, à l'aune de l'Europe, est le retour en force du dirigisme scientifique puisque ce train de réformes visait à « donner à l'exécutif les moyens de fixer les orientations de la recherche à

---

<sup>1</sup> Sur la stratégie de Lisbonne, la thèse d'Isabelle Bruno fait référence : *Déchiffrer l' « Europe compétitive ». Etude du benchmarking comme technique de coordination intergouvernementale dans le cadre de la stratégie de Lisbonne*, Paris, Institut d'études politiques, 2006, multigr.

[http://www.fasopo.org/reasopo/jr/these\\_tome1\\_bruno.pdf](http://www.fasopo.org/reasopo/jr/these_tome1_bruno.pdf) et

[http://www.fasopo.org/reasopo/jr/these\\_tome2\\_bruno.pdf](http://www.fasopo.org/reasopo/jr/these_tome2_bruno.pdf)

Voir également le livre qu'elle en a tiré : *A vos marques, prêts... cherchez ! La stratégie européenne de Lisbonne, vers un marché de la recherche*, Broissieux, Editions du Croquant, 2008, et son compte rendu par Béatrice Hibou,

[http://www.fasopo.org/reasopo/n6/societespolitiquescomparees6\\_livre.pdf](http://www.fasopo.org/reasopo/n6/societespolitiquescomparees6_livre.pdf)

Ecouter également l'atelier II, « La bureaucratisation néolibérale de la recherche », lors de la II<sup>o</sup> Rencontre européenne d'analyse des sociétés politiques, consacrée à « La bureaucratisation du monde », les 5 et 6 février 2009 : <http://www.fasopo.org/reasopo.htm#rencontres>

<sup>2</sup> Sur la réforme de l'Université et de la recherche en France, voir mes différentes contributions :

<http://www.fasopo.org/reasopo/n12/societespolitiquescomparees12editoriaux.pdf>

<http://www.fasopo.org/reasopo/n11/editorial.pdf>

[http://www.fasopo.org/reasopo/n8/societespolitiquescomparees8\\_editorial.pdf](http://www.fasopo.org/reasopo/n8/societespolitiquescomparees8_editorial.pdf)

« Le management du savoir : le renforcement du pouvoir des présidents d'université, une réforme néolibérale », *Le Monde*, 19 février 2009.

long terme », selon les propres mots du président de la République, dans son discours du 28 janvier 2008. C'est la raison pour laquelle je préfère, quant à moi, parler de national-libéralisme plutôt que de néolibéralisme, un national-libéralisme qui entretient avec le libéralisme le même genre de rapport que le national-socialisme avec le socialisme<sup>3</sup>. Il est inutile de revenir sur les apories de ce mode de gestion et de marchandisation de la connaissance, sur les dangers qu'il représente pour la recherche fondamentale ou sur les dérives financières qu'il provoquera inévitablement comme l'a vite prouvé le scandale des primes de direction à la tête de l'établissement pionnier dans ce nouveau cours, Sciences Po, en décembre 2011<sup>4</sup>. La messe est dite puisque le principal parti de gouvernement dans l'opposition, le Parti socialiste, s'est rallié à son dogme et qu'il ne remettra pas en cause la loi de 2009 s'il revient au pouvoir en mai 2012. Qu'ils le veuillent ou non, les jeunes chercheurs devront donc évoluer dans ce paysage. Il reste à espérer qu'ils n'y perdront pas leur âme ni celle du métier auquel ils se destinent au prix de lourds sacrifices personnels. Car l'avenir de l'Europe est largement entre leurs mains, si l'on admet que celui-ci réside plus dans sa matière grise et ses capacités scientifiques que dans la chimère de l'abaissement infini de ses coûts de production face à la concurrence des pays émergents.

Il n'est donc pas superflu de rappeler ce que faire des sciences sociales veut dire. Certainement pas faire de la science, au sens positiviste du terme que les avancées des « vraies » sciences, la physique, les mathématiques, ébranlent d'ailleurs de plus en plus. Les chercheurs en sciences sociales sont au mieux des artistes, plus communément des artisans d'art. Ils doivent l'admettre avec humilité et orgueil. Et bien comprendre qu'ils font d'abord acte de création plutôt que de connaissance – ou plutôt que leur acte cognitif est indissolublement un acte créatif. Ils consignent moins les faits sociaux dans leur réalité supposée objective, ils en dévoilent moins l'essence (ou plutôt l'« événement », pour reprendre la distinction de Gilles Deleuze, relative à la définition du concept<sup>5</sup>) qu'ils ne produisent un raisonnement à leur sujet, qu'ils ne les interprètent, qu'ils ne les problématisent. Leur recherche est une « œuvre qui accessoirement plaît ou ne plaît pas », comme le disait

---

<sup>3</sup> Jean-François Bayart, *Le Gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation*, Paris, Fayard, 2004 et *Sortir du national-libéralisme. Croquis politiques des années 2004-2012*, Paris, Karthala, 2012.

<sup>4</sup> Le 15 décembre 2011 *Mediapart* révélait le montant de primes consistantes aux dix membres du Comité exécutif de Sciences Po, et les enquêtes, reportages et polémiques qui s'ensuivirent éclairèrent non seulement la disparité des rémunérations, mais aussi les différences du standard, tantôt international, tantôt hexagonal, qui était appliqué pour fixer ces dernières, ainsi que l'individualisation des traitements d'un agent à l'autre : *Le Monde*, 18 décembre 2011, 12 janvier 2012 et 26 janvier 2012 ; *Libération*, 31 janvier 2012.

<sup>5</sup> Gilles Deleuze, *Pourparlers. 1972-1990*, Paris, Editions de Minuit, 1990, pp. 39-40 et, avec Félix Guattari, *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Paris, Editions de Minuit, 1991, p. 26 : « Le concept dit l'événement, non l'essence ou la chose ».

Louis Malle de ses films. Partir de cette évidence permet d'emblée de relativiser le carcan utilitariste dans lequel l'économie politique actuelle de la science tend à enfermer ses acteurs, alors que celle-ci procède par sérendipité, par hasard<sup>6</sup>.

Il est d'ailleurs assez amusant de relever au passage que Max Weber, l'un des auteurs fétiches de la droite universitaire acquise à la réforme néolibérale du savoir – quand elle ne l'a pas inspirée – a été l'anti-modèle du paragon qu'impose celle-ci, si l'on en croit le portrait qu'en dresse Isabelle Kalinowski : « (...) Weber acquit une réputation scientifique tout à fait hors du commun alors qu'il échoua la plus grande partie de sa vie à exercer les deux activités qui, du moins dans la sphère des sciences humaines, sont généralement la condition d'un tel prestige : la publication de livres et l'enseignement. (...) (II) demeura près de vingt ans sans enseigner. Mis à part deux associations savantes dont il fut l'un des piliers, il fréquenta peu de colloques. Professionnellement, il resta centré sur l'Allemagne et ne se produisit que deux fois à l'étranger, une fois aux Etats-Unis et quelques mois à Vienne. Il publia l'essentiel de son œuvre dans un petit nombre de revues scientifiques allemandes, notamment dans celle qu'il animait lui-même avec deux de ses collègues. Sa réticence à publier des livres entrava sa réception dans les autres pays : dans cette période d'échanges scientifiques internationaux intenses, où les revues savantes consacraient souvent une bonne partie de leurs pages à la recension d'ouvrages étrangers, il resta peu connu hors d'Allemagne parce que les comptes rendus ne portaient pas sur des articles mais sur des livres ; pour la même raison, il ne fut quasiment pas traduit de son vivant »<sup>7</sup>. Sans commentaire !

### **Chercheurs aux trois casquettes (et plus)**

En premier lieu, distinguons bien trois fonctions que le chercheur en sciences sociales, jeune ou vieux, assume désormais, mais qui sont hétérogènes et irréductibles l'une à l'autre, pour ne pas dire contradictoires, bien que la réforme de 2009 entende les confondre ou les faire cumuler. Au moins potentiellement, celui-ci cherche, enseigne, intervient en tant qu'expert. Or, ces trois fonctions participent chacune d'un esprit, d'un ethos différent, et s'adressent à des publics divers. Le chercheur produit du savoir, l'enseignant le transmet, l'expert le convertit en pouvoir. Dans un texte prémonitoire, Charles Péguy opposait la

---

<sup>6</sup> Bien avant que l'on ne popularise le terme de sérendipité, Max Weber le reconnaissait lui-même : Max Weber, *La Science, profession et vocation*, suivi de *Leçons wébériennes sur la science & la propagande*, par Isabelle Kalinowski, Marseille, Agone, 2005, p. 22. Il s'agit du texte qui est généralement connu par les Français sous le titre *Le Savant et le politique*.

<sup>7</sup> *Ibid*, p. 85.

« perpétuelle inquiétude » du chercheur à l' « assurance admirable » du professeur : « Il n'y a rien de si contraire que les fonctions de l'enseignement puisque les fonctions de la science requièrent une perpétuelle inquiétude et que les fonctions de l'enseignement au contraire exigent perpétuellement une assurance admirable »<sup>8</sup>. Quant à l'expert, je suis bien placé – ayant moi-même péché depuis de longues années – pour savoir que sa qualification repose sur un minimum de cavalerie intellectuelle. Michel de Certeau le comparait drôlement à Félix le Chat, qui depuis un certain temps marche en l'air, « loin du sol scientifique »<sup>9</sup>. Le chercheur s'adresse à la communauté scientifique, dans son jargon ; le professeur à un public étudiant, en essayant de faire preuve de pédagogie ; l'expert à son commanditaire, auquel il réserve l'exclusivité de son travail, en marge de l'espace public, et au vocabulaire ou à la logique duquel il s'efforce de se soumettre pour remplir ses obligations contractuelles.

En changeant constamment de casquette, le chercheur se heurte donc à des contradictions. Il peut soit les assumer soit se les dissimuler. Il en résultera, dans le second cas, une confusion permanente des genres qui d'ores et déjà pollue le métier. Il n'est plus rare de voir des dossiers de candidature, des projets de recherche ou des communications scientifiques se conformer aux termes du débat public ordinaire, en réitérer les modes d'expression, et prendre pour argent comptant des notions du sens commun journalistique, politique ou administratif, telles que la « gouvernance », la « société civile internationale », l' « Etat failli » - autant de non concepts dont la charge idéologique ou l'orientation théorique sont évidentes et néanmoins tues. Dans le second cas, le chercheur est conscient de ces contradictions, ruse avec elles et déploie une forme de schizophrénie intellectuelle qui suppose un minimum d'hygiène mentale et philosophique, voire d'ascèse.

Dans les faits, les choses sont encore plus compliquées car, aux trois fonctions de la recherche, de l'enseignement et de l'expertise, s'en ajoutent au moins deux autres, qui sont désormais reconnues comme des obligations professionnelles par les institutions scientifiques et sont sujettes à « évaluation », et qui néanmoins peuvent à leur tour mettre le chercheur en porte-à-faux avec les exigences du cœur de son métier. D'une part, celui-ci est amené, à un

---

<sup>8</sup> Charles Péguy, « De la situation faite à l'Histoire et à la sociologie dans les temps modernes », *Cahiers de la Quinzaine*, VIII (3), 1906. Douze ans plus tard, Max Weber dira à son tour que « ces deux qualifications (de savant et d'enseignant) ne se confondent absolument pas » et que « la conjonction de ces deux compétences chez un même individu est totalement contingente » : « On peut être un savant tout à fait remarquable et un professeur d'une catastrophique nullité ». Et de donner des noms... (Max Weber, *La Science, profession et vocation*, *op. cit.*, pp. 16-18.

<sup>9</sup> Michel de Certeau, *L'Invention du quotidien*. 1 : *Arts de faire*, Paris, U.G.E., 1980, p. 45 (pp. 21-22 dans la réédition, collection Folio). Sur la distinction – et la complémentarité – entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée dans le domaine des sciences dites exactes, voir la conférence de Pierre Joliot, ancien titulaire de la chaire de bioénergétique cellulaire au Collège de France, le 14 octobre 2010 : <http://conferences-cdf.revues.org/301>

moment de sa carrière, à diriger une équipe, un centre ou un département, à administrer et même, dans le contexte de la réforme néolibérale de l'économie politique de la connaissance, à « manager », à se poser en « entrepreneur », à se livrer au *fund raising*, c'est-à-dire à exercer une forme de pouvoir dans une structure de marché, à agir sur l'action de ses collègues, pour garder la définition foucaldienne canonique : le pouvoir, « une action sur des actions ». Ce faisant, il doit affronter des logiques, des règles, des besoins ou des nécessités autonomes par rapport à ceux de la recherche fondamentale, dans un milieu prompt tantôt à dénoncer les compromissions tantôt à s'y vautrer dans l'inconscience la plus complète.

D'autre part, le chercheur n'a jamais pu – contrairement à une opinion reçue – s'enfermer dans sa tour d'ivoire. Il doit composer avec ce que l'on nomme aujourd'hui la « demande sociale », mais aussi avec sa « conviction », pour citer le texte classique de Max Weber. Il n'a pas le droit de se dérober à ces exigences car, au moins jusqu'à preuve du contraire, il est payé par le contribuable et est au service, non pas du gouvernement – ainsi qu'on l'a entendu dire, ces dernières années, de la bouche de certains hommes politiques ou hauts fonctionnaires qui s'offusquaient de critiques venant de chercheurs du CNRS ou d'enseignants de l'Université –, mais de l'Etat, qui transcende les majorités successives, et de la société, qui en est la tenante ultime, de par les élections, mais aussi de par la loi et la Constitution. La grandeur de l'administration « à la française », que ne comprennent généralement pas les médias américains, voire britanniques, réside précisément dans cet oxymore de fonctionnaires dont le statut même préserve l'indépendance par rapport au pouvoir politique : l'article 57 de la loi du 26 janvier 1984 garantit aux enseignants et aux chercheurs l'« entière liberté d'expression dans l'exercice de leurs fonctions. »

En d'autres termes, le « savant » est habité par une tension entre le devoir de s'abstraire du débat public pour découvrir de nouvelles terres, selon les instruments spécifiques de son métier, et celui de revenir vers ce débat public pour lui rendre compte de ses trouvailles. Une tension d'autant plus malaisée à vivre qu'elle expose le chercheur aux quolibets du sens commun, au poujadisme intellectuel qu'une partie de la classe politique a nourri depuis une trentaine d'années, et qui sont en quelque sorte l'indicateur du caractère heuristique de sa démarche : s'il ne gêne pas l'opinion publique, c'est qu'il ne lui apporte rien et qu'il est demeuré prisonnier de ses préjugés, de son entendement. Une tension aussi qui lui fait violence personnelle en exigeant de lui qu'il s'affranchisse, à certaines étapes de son itinéraire, de la « neutralité axiologique »<sup>10</sup> qui est censée constituer l'ethos de son métier, de

---

<sup>10</sup> Le terme de « neutralité axiologique » a été introduit dans l'œuvre de Max Weber par son premier traducteur en français, Julien Freund, au prix d'un gros contresens. La notion vient en fait des Etats-Unis et de

sa profession, de sa vocation (*Beruf*). De nos jours, c'est certainement dans le domaine de la violation des droits de l'Homme et des libertés publiques, au fil des politiques d'endiguement des migrations internationales, de la « lutte contre le terrorisme » et des interventions militaires à l'étranger, que le chercheur rencontre de la manière la plus aigüe ce défi civique : les concepts dont il use, les problématisations qu'il met en œuvre, de la façon la plus rigoureuse qui soit, l'amènent à s'engager du double point de vue de la raison – laquelle lui permet de démontrer l'inanité des prémisses ou des conséquences de telle ou telle politique publique, ou de telle ou telle action – et de la conviction philosophique ou religieuse – laquelle l'oblige à dénoncer la violence ou l'iniquité de telle ou telle politique ou pratique, y compris au regard du droit. Mais les champs de la santé, de l'environnement, du développement économique ne sont pas exempts de dilemmes moraux similaires.

Encore faut-il bien voir que cette dimension critique de la recherche ne doit pas se cantonner au périmètre du seul « savoir-pouvoir » de l'Etat. Il importe également qu'elle s'applique à celui dont les forces de la « société civile » sont porteuses, ne serait-ce que parce que nous savons, en bons gramsciens ou en bons foucauldien, que l'un et l'autre sont indissociables. Pour être plus concret, je me suis étonné un jour que des collègues aient pu organiser un colloque sur le commerce équitable dont la pause café était ostensiblement offerte par Max Havelaar : cela voulait-il annoncer que la prochaine réunion sur les conflits serait régagée par les missiles Matra ?, leur avais-je ironiquement demandé, non sans susciter leur totale incompréhension et leur indignation.

### **L' « effet de distanciation »**

La notion qui permet au chercheur, sinon de résoudre, du moins de dépasser ou d'assumer ces contradictions est l' « effet de distanciation » (*Verfremdungseffekt*) que nous propose Herbert Marcuse en l'empruntant à Bertolt Brecht : l'art – ici, la science sociale – « arrache les choses quotidiennes à la sphère des choses qui vont de soi » de sorte « que toute chose 'naturelle' [reçoive] la marque de l'insolite »<sup>11</sup>. Ce détour par la théorie ou la réflexion

---

l'instrumentalisation de l'œuvre de Max Weber par Talcott Parsons, dans le contexte de la Guerre froide, comme le rappelle Isabelle Kalinowski (Max Weber, *La Science, profession et vocation*, suivi de *Leçons wébériennes sur la science & et la propagande*, par Isabelle Kalinowski, *op. cit.*, chapitre IV). Le concept de *Wertfreiheit*, qu'est supposé restituer celui de « neutralité axiologique », se réfère en réalité à la « non imposition de valeurs », en particulier par l'enseignant dans ses cours, donc dans un contexte de domination (*Herrschaft*), et s'oppose à la « propagande », politique ou religieuse.

<sup>11</sup> Bertolt Brecht, *Ecrits sur le théâtre*, Paris, L'Arche, 1963, pp. 122 et 112, cité par Herbert Marcuse, *L'Homme unidimensionnel*, Paris, Editions de Minuit, 1968, pp. 91-92.



théâtrale n'a rien d'anecdotique ni de cosmétique. C'est précisément parce que la recherche est un acte de création qu'il fait sens.

Tout d'abord, cette notion du *Verfremdungseffekt* nous autorise à reformuler de manière plus stratégique et moins naïve la question du rapport des sciences sociales à l'argent. La contractualisation de ces dernières devient moins problématique si elle est subordonnée à cet effet de distanciation en lequel consiste l'acte de création. Les plus grandes œuvres musicales ou picturales de l'art occidental sont nées de commandes, de pensions ou du jeu du marché que le créateur est parvenu à transcender. Il suffit de lire la correspondance de Courbet ou la biographie du Caravage pour s'en convaincre. Dans le domaine plus prosaïque des sciences sociales, le chercheur se doit de soumettre la quête de ses financements à ses propres objectifs, à ses propres problématisations – dans les années 1970 ou 1980, l'on parlait de « pilotage par l'amont plutôt que par l'aval » –, par exemple en s'efforçant de vendre son projet, selon des termes de référence qu'il rédige lui-même, au lieu de répondre à des appels d'offre dont les termes de référence, rédigés par des bureaucrates ou des entreprises, ne font que reproduire, le jargon en prime, le sens commun, au gré d'une orientation idéologique.

Ensuite, la recherche, conçue comme un acte de création, entre inévitablement en guerre contre la servitude volontaire de l'évaluation. Servitude volontaire parce que les chercheurs en ânonnent le catéchisme néolibéral de manière puérile en devenant, gonflés d'importance et d'esprit de sérieux, leurs propres bourreaux sans même en éprouver un plaisir masochiste. Les évaluations des dossiers, des candidatures, des manuscrits, des articles ont transformé le métier en une gigantesque usine à gaz bureaucratique, au détriment de la production scientifique elle-même, et surtout réduisent la pensée au plus petit dénominateur commun entre les évaluateurs. Oui, il est grand temps que les chercheurs – et singulièrement les doctorants – se libèrent de ces chaînes de l'académisme néolibéral pour et par la création, en se livrant derechef à cet effet de distanciation par rapport au formatage de la connaissance qu'engendrent les éléments de langage de la contractualisation et les procédures quantitativistes de l'évaluation, par exemple sur le mode de la bibliométrie ou du calibrage des textes.

Enfin, le chercheur doit se distancier par rapport à sa propre discipline. Et à nouveau l'impératif de l'acte créatif le lui autorise. On sait en effet que le premier enfant venu n'est pas Courbet ou Beethoven sous prétexte qu'il barbouille une feuille ou tape sur un piano. Il peut éventuellement le devenir en acquérant la technique et la maîtrise de son art, et en s'émancipant ensuite de ses règles ou de ses normes canoniques. Le chercheur en sciences sociales est dans une situation similaire. Notamment lorsqu'il pratique la pluridisciplinarité,

ou tout au moins l'interdisciplinarité, à ses risques et périls. Anthropologues et historiens nous ont par exemple parlé des sociétés de frontière (*frontier*), hauts lieux de circulation, d'hybridation, de connexion des savoirs (et des savoir faire), et en conséquence de créativité. L'interdisciplinarité implique que se brouillent les appartenances et que l'on dépasse la vaine alternative entre l'orthodoxie et l'hétérodoxie disciplinaires pour faire prévaloir une « métadoxie », selon l'expression d'un historien de la Bithynie ottomane<sup>12</sup>. Il n'empêche que les gardiens des temples, tapis dans leurs commissions, veillent sur le *limes* de leurs territoires respectifs. Toute limite appelle sa transgression. L'interdisciplinarité est nécessairement une forme de contrebande. Mais aussi le contrebandier vit de la frontière. Et il lui faut bien revenir à son port d'attache pour le carénage de son navire. La pratique de l'interdisciplinarité ne vaut que par son ancrage dans un champ disciplinaire, qui seul permet de vérifier, fût-ce de manière arbitraire et conventionnelle, la rigueur d'une démarche et d'une méthode, et d'empêcher l'égarement dans les mers chaudes du Grand N'importe Quoi. Elle est un voyage au long cours qui vous ramène de temps à autres au pays. Elle est une tension heuristique entre l'endogamie et l'échange. Revenant à son port à intervalles réguliers, le chercheur se livre au jugement de ses pairs, dont il faudrait souhaiter qu'il n'obéisse pas aux procédures fordistes de l'évaluation néolibérale, mais qu'il consiste en une appréciation qualitative et imaginative. Il s'entend dire qu'il a réalisé, ou qu'il n'a pas réalisé, une « œuvre qui, accessoirement, plaît ou ne plaît pas ». Autrement dit, la définition des sciences sociales en termes d'acte créatif ne s'apparente pas à une forme d'aventurisme intellectuel, ni même de fulgurance. Le fugace Rimbaud n'est pas le modèle obligé de subjectivation scientifique qui s'offre au jeune chercheur !

Bien au contraire, seules des institutions scientifiques fortes et indépendantes – et non pas prétendument « autonomes » – sont susceptibles d'étayer la création en sciences sociales : celles-là même qu'entendent démanteler les réformes néolibérales en précarisant leur main d'œuvre, en affaiblissant leurs laboratoires, en transformant leur production en marchandises utiles. De ce point de vue, l'ennemi de la création scientifique – son ennemi de l'intérieur – est le chercheur « opportuniste », au sens où l'entendent Luc Boltanski et Eve Chiapello, celui qui pratique « *une forme d'exploitation (...) dans un monde connexionniste* », c'est-à-dire dans un monde où la réalisation du profit passe par la mise en réseau des activités », autrement dit le « faiseur de réseaux »<sup>13</sup> : « Une solution intéressante est d'occuper un poste dans une

---

<sup>12</sup> Cemal Kafadar, *Between Two Worlds. The Construction of the Ottoman State*, Berkeley, University of California Press, 1995, pp. 76-78.

<sup>13</sup> Luc Boltanski, Eve Chiapello, *Le Nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999, p. 437.

institution (entreprise, service administratif, association), de façon à disposer de ressources (salaire de base, instruments de travail tels que téléphone, photocopieuse, ordinateurs, courrier électronique, etc.), d'une identité et de garantie juridiques, sans subir de plein fouet la contrainte des marchés (comme c'est le cas de l'*entrepreneur indépendant*) ni avoir de responsabilités directes vis-à-vis de subordonnés (comme c'est le cas du *directeur*). Le faiseur opportuniste s'efforce plutôt de faire supporter par d'autres (...) les risques afférents aux opérations qu'il mène, tout en cherchant à en engranger prioritairement les profits. La meilleure position de départ pour développer une activité de faiseur semble donc être celle qui donne accès au niveau le plus élevé de ressources compatible avec le niveau le plus faible de contrôle, de façon à pouvoir mettre des *biens sociaux* au service d'une activité personnelle de *networker* »<sup>14</sup>. Et d'ajouter : « La nature passagère, fluide des activités du faiseur, l'incite à retirer le maximum de profit personnel de chaque opération, sans trop s'occuper des conséquences à venir pour l'institution d'où il tire ses ressources. Dans un monde donné pour extrêmement incertain et fluctuant, le *soi* constitue le seul élément qui vaut la peine d'être identifié et développé parce qu'il est le seul qui se présente comme tant soit peu *durable*. Chacune des opérations à travers lesquelles il se transporte est donc pour le faiseur l'occasion de grossir son soi, de l'étoffer. Il est l'« entrepreneur de lui-même »<sup>15</sup>. Le directeur de centre que j'ai été identifié aisément certains de ses collègues, frais ou moins frais émoulus, dans ce portrait robot...

### **L'économie politique de la recherche**

Le jeune chercheur désireux d'entamer un voyage scientifique au long cours serait bien avisé de contribuer à renforcer son laboratoire d'accueil et les institutions scientifiques dont celui-ci participe, au lieu de se cantonner au registre individualiste des « conduites égoïstes dans un monde connexionniste »<sup>16</sup>, s'il ne veut pas disparaître dans le triangle des Bermudes disciplinaires, une fois dissipée la griserie de sa mise en réseau internationale. Mais ce rapport à l'institution n'est pas nécessairement une relation de servilité. Elle peut, elle doit peut-être passer par le conflit, dans la mesure où les laboratoires sont devenus, par le biais de la contractualisation et du *New Public Management*, des rouages de la surexploitation et de la précarisation des doctorants et des postdoc sur des bases que Max Weber aurait qualifiées de

---

<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 443.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 437.

« ploutocratiques » : « De façon générale, en effet, les jeunes savants qui n'ont absolument aucune fortune prennent un risque extraordinaire en se confrontant aux conditions de la carrière académique. Ils doivent être en mesure de subsister plusieurs années au moins sans salaire et ne savent absolument pas s'ils auront ensuite des chances de trouver un poste suffisamment bien payé pour en vivre », écrivait-il déjà, à propos de l'Université... allemande<sup>17</sup>. Hormis quelques décennies heureuses dans l'euphorie des Trente Glorieuses, les choses ne se sont pas arrangées depuis. Peut-être les doctorants et les postdoc auraient-ils intérêt, pour modifier à leur avantage les termes de l'échange inégal et éviter de se faire tailler en pièces les uns après les autres, pauvres Curiaces des temps modernes, à inventer de nouvelles formes d'auto-organisation, par exemple en se constituant en coopératives ouvrières de production, ce qui serait un autre acte de distanciation, cette fois-ci par rapport à l'ordre « naturel » de l'administration néolibérale de la connaissance. Quoi qu'il en soit, le conflit est un mode d'appropriation de l'institution, non sa subversion, et l'on peut autant s'inquiéter de la docilité des jeunes intermittents de la recherche qu'en comprendre les raisons.

On le constate à nouveau : il serait vain de dissocier la recherche, en tant qu'acte créatif, de son économie politique<sup>18</sup>. Ce sont bel et bien de vraies institutions scientifiques, indépendantes des autres pouvoirs d'ordre politique ou autres, qui sont à même de rendre possible l'effet de distanciation constitutif de la recherche fondamentale, effet de distanciation qui est aussi un acte d'« égarement », comme le disait Foucault : « Que vaudrait l'acharnement du savoir s'il ne devait assurer que l'acquisition des connaissances, et non pas, d'une certaine façon, et autant que faire se peut, l'égarement de celui qui connaît ? »<sup>19</sup> Car, en effet, le chercheur se distancie aussi par rapport à lui-même au fur et à mesure qu'il avance dans son exploration.

Or, le moment fondateur d'un tel itinéraire est celui de la thèse qui amène le jeune chercheur à « se dépendre de soi-même »<sup>20</sup>, des certitudes que lui ont inculquées sa socialisation familiale, son éducation secondaire et ses études supérieures. Cet *opus magnus* contribue à sa *Bildung*, à sa formation, comme disent les Allemands. On voit donc le scandale que représente son dévoiement utilitariste quand on le fait financer par une entreprise ou une

---

<sup>17</sup> Max Weber, *La Science, profession et vocation*, op. cit., p. 11.

<sup>18</sup> Voir les considérations délibérément triviales de Max Weber sur les « conditions extérieures du métier de savant », qui « désenchangent » l'exercice de sa « vocation » et en font une « profession » : Max Weber, *La Science, profession et vocation*, op. cit., pp. 9 et suiv., ainsi que leur commentaire par Isabelle Kalinowski, pp. 113-114. Dans sa critique du cercle de Stefan Geroge, Max Weber ne manque pas de souligner que la radicalité de celui-ci n'était pas étrangère au fait qu'il était composé de « rentiers » (*ibid.*, p. 180). En bref, Max Weber a toujours été attentif à l'économie politique de la science dans ses aspects les plus concrets.

<sup>19</sup> Michel Foucault, *L'Usage des plaisirs*, Paris, Gallimard, 1984, p. 14.

<sup>20</sup> *Ibid.*

administration, quand une Ecole doctorale n'accepte plus de doctorant qui ne soit pas financé de cette manière ou d'une autre, et quand on restreint à trois ou quatre ans la durée de réalisation d'une thèse. Voudrait-on mettre fin à la réflexion critique, à tout effet de distanciation que l'on ne s'y prendrait pas autrement. Et peut-être est-ce la rationalité profonde d'une stratégie de Lisbonne dont on ne doit pas oublier qu'elle a été dessinée à l'initiative de gouvernements national-libéraux, ceux-là mêmes qui entretiennent des relations incestueuses avec les médias et le monde des affaires comme en France, en Italie ou en Grande-Bretagne, et qui ont radicalement renouvelé les modes de domination politique en Europe.

« A quoi servent les chercheurs en sciences sociales ? », m'étais-je demandé dans un petit exercice propédeutique, en guise de feuille de route pour ma collaboration avec le Centre d'analyse et de prévision du ministère des Affaires étrangères, et pour un mandat de directeur de mon laboratoire dont je devinais que j'aurais à l'exercer un jour ou l'autre<sup>21</sup>. A rien, et telle est précisément leur seule utilité, avais-je répondu en substance, sans connaître alors la superbe adresse de Lucien Febvre à l'intention des professeurs bleu horizon de l'immédiat après-Première Guerre mondiale : « L'histoire qui sert, c'est une histoire serve »<sup>22</sup>. C'est de par leur inutilité que les chercheurs sont les garants d'une société démocratique en assurant les conditions d'un usage public de la raison, en exerçant jour après jour cet effet de distanciation seul susceptible de détricoter l'unidimensionnalité de la langue du national-libéralisme et de faire souffler une *Luft von anderen Planeten*, un souffle venu des autres planètes<sup>23</sup>. Mais à condition, justement, de se comporter en créateurs, et non en bureaucrates de la pensée, tout fonctionnaires qu'ils soient pour certains d'entre eux.

---

<sup>21</sup> Jean-François Bayart, "A quoi servent les chercheurs en sciences sociales ?", *Esprit*, décembre 1989, pp. 77-87.

<sup>22</sup> Lucien Febvre, « L'histoire dans le monde en ruines », *Revue de synthèse historique*, XXX, 1921, cité par André Burguière, *L'Ecole des Annales. Une histoire intellectuelle*, Paris, Odile Jacob, 2006, p. 29.

<sup>23</sup> Stefan George, dans le Quatuor en fa mineur de Schönberg, cité par Herbert Marcuse, *L'Homme unidimensionnel*, *op. cit.*, pp. 89-90. Le même Stefan George, au demeurant, que celui que Max Weber visait à mots couverts dans sa conférence sur « la science, profession et vocation »...